



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
PEPILOU

Un projet et l'expertise de la petite enfance
du réseau PEP, pour agir contre les inégalités
dès le plus jeune âge.

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP 5

- PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT7
 - PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS8
- LES PUBLICS ACCOMPAGNES.....9
 - PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES,
TYPOLOGIES DES FAMILLES9
 - SCOLARITE.....11
- L'ACTIVITE12
 - DONNEES CHIFFREES DES USAGERS12
 - LES ACTIVITES RECURRENTES13
 - LES PROJETS DE L'ANNEE15
- TRAVAILLER EN PARTENARIAT17
 - TRAVAIL AVEC LES FAMILLES17
 - LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS18
- L'ORGANISATION DU SERVICE20
 - MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS20
- RESSOURCES HUMAINES21
 - ORGANIGRAMME21
 - TEMPS DE TRAVAIL HORS ENCADREMENT22
 - MOBILITES, RECRUTEMENTS23
 - AJUSTEMENT DE POSTES23
 - ACTIONS DE FORMATION23
- PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 202425
 - POURSUIVRE UNE DYNAMIQUE DE STABILITE.....25

ANNEXES..... 27

- ANNEXE 1 : DOCUMENT DE LIAISON28



ANNEXE 2 : CHARTE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT31

ANNEXE 3 : FLYER « A LA CRECHE, COMMENT JE M'HABILLE ? »32



INTRODUCTION

Des valeurs au service de la petite enfance

La crèche PEPILOU, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne et la CAF du Rhône propose un accueil collectif de 24 places dont un tiers réservé aux enfants de 0 à 6 ans malades et/ou en situation de handicap(s). Cette dimension est un axe central autour duquel se déploie le projet de la structure.

La petite enfance est une étape essentielle dans le développement de l'enfant pour son épanouissement et sa socialisation. C'est une période déterminante au cours de laquelle les actions de lutte contre les inégalités sociales et éducatives ont le plus fort impact.

La crèche PEPILOU ouvre aux mixités ; enfants à besoins ordinaires, enfants à besoins particuliers, approches et processus d'accès à la parentalité, dimensions sociales et culturelles...

La crèche PEPILOU s'engage à répondre aux besoins spécifiques des enfants et à accompagner les familles. L'ensemble des actions éducatives proposées visent à répondre aux situations de fragilité, à réduire les inégalités sociales et à contribuer à l'égalité des chances. Elles s'appuient sur la volonté de faire vivre la mixité sociale.

En 2023, la crèche PEPILOU a encore souffert de la pénurie de professionnel(le)s, dans un contexte national lié au manque d'attractivité du secteur de la petite enfance. La crèche PEPILOU a dû s'adapter à la crise que traverse le secteur dans le seul but de maintenir une qualité et la sécurité de l'accueil. Cela s'est traduit par une baisse d'activité, qui n'est pas sans conséquence dans la gestion financière de la structure.

Malgré les difficultés contextuelles, la crèche PEPILOU poursuit la mise en œuvre d'une démarche inclusive pour donner à chaque enfant, quels que soient ses besoins spécifiques, les moyens d'agir, de vivre, de participer et de grandir avec les autres.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes,
- Démarches inclusives, société inclusive,
- Innovation sociale, ingénierie sociale.

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour coconstruire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Nom	Crèche PEPILOU
Adresse	5 rue Jean Baptiste Durand 69100 Villeurbanne
Statut	Crèche Associative subventionnée par la ville de Villeurbanne et la CAF du Rhône
Autorisation de fonctionnement	Avis délivré par le Conseil Départemental du Rhône
Date d'ouverture	2016
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} catégorie <input checked="" type="checkbox"/> 5 ^{ème} catégorie
Capacité d'accueil Selon autorisation de fonctionnement	24 berceaux pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans (6 ans pour les enfants en situation de handicap)
Enfants accueillis	36 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice 2023
Equipe de Direction	Mme QUENE AUDIE Karine, Directrice du Dispositif petite enfance Mme TERRIER Clémence, Educatrice de jeunes enfants, Continuité de Direction Mme BALENCIE Sophie, Educatrice de jeunes enfants, Continuité de Direction
Prestations proposées	<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 8h à 18h00, du lundi au vendredi (fermeture à 17h30 deux fois par mois pour les réunions d'équipe et les analyses de la pratique)
Fermetures de l'année	Eté : du 31/07 au 29/08/2023 Fêtes de fin d'année : du 01/01/23 au 02/01/23 et 25/12/23 au 31/12/23 Jours fériés Journée pédagogique : 28 et 29/08/23 et 29/09/23 Journée de secteur PEP69 : 06/06/23

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

La petite enfance est une étape essentielle dans le développement de l'enfant pour son épanouissement et sa socialisation. C'est une période déterminante au cours de laquelle les actions de lutte contre les inégalités sociales et éducatives ont le plus fort impact. Or l'offre est aujourd'hui insuffisante pour répondre aux exigences d'égalité, d'accessibilité, de continuité sur le territoire et aux besoins identifiés par les familles et les pouvoirs publics. Pour le réseau PEP, la petite enfance constitue un enjeu prioritaire en termes de lutte contre les inégalités et un enjeu d'avenir pour notre société.

AXES DU PROJET DE LA STRUCTURE

- Agir contre les inégalités éducatives dès le plus jeune âge.
- Mettre en place un accueil et un accompagnement de qualité de tous les jeunes enfants pour leur bon développement et leur bien-être, prenant en compte l'évolution des connaissances pédagogiques et scientifiques sur le développement précoce.
- Accompagner les familles, quelles que soient leurs configurations et leurs situations, pour leur permettre d'assumer pleinement leur rôle et de concilier vie familiale et professionnelle.
- Prendre appui sur l'expérience des parents pour individualiser les accueils.
- Promouvoir la crèche comme un lieu de vie et non de soins, même si les soins sont nécessaires à la vie.
- Affirmer le vivre ensemble avec et selon les différences de chacun, dans le respect des besoins individuels.
- Faire de l'adaptation des professionnelles aux demandes et besoins des enfants un principe de travail.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Nous accueillons des enfants de 10 semaines à 4 ans ou 6 ans pour les enfants en situation de handicap.

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES, TYPOLOGIES DES FAMILLES

ACCUEIL DES ENFANTS DE FAMILLES VILLEURBANNAISES

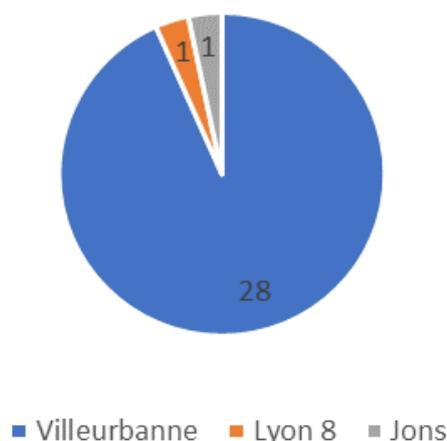
Nous accueillons 24 enfants par jour de 10 semaine à 4 ans ou jusqu'à 6 ans si l'enfant bénéficie d'une dérogation accordée au titre d'une situation de handicap.

En lien avec la Ville de Villeurbanne, les demandes d'accueil liées à l'emploi sont centralisées au KID et étudiées en commission d'admission par quartier.

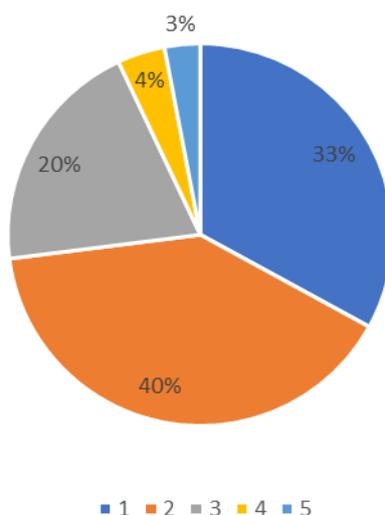
Les demandes pour les enfants en situation de handicap et malades peuvent être directement faites sur la crèche par les parents, orientés par les partenaires de soins, par la Ville, la PMI, ou par l'hospitalisation à domicile (HAD).

Les accueils peuvent évoluer dans l'année passant de l'occasionnel au régulier, ou s'ajouter l'un à l'autre pour s'adapter aux besoins des familles et aux soins des enfants

En 2023, 94% des familles des enfants accueillis habitaient sur la commune de Villeurbanne. Les 2 familles habitaient hors commune, en lien avec la situation de handicap de leur enfant.



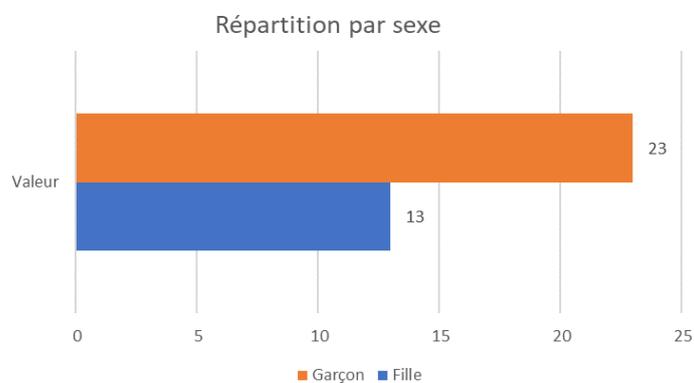
NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE PAR FAMILLE



PARTICIPATION FAMILIALE



REPARTITION PAR SEXE DES ENFANTS ACCUEILLIS



DEVELOPPER LE LIEN AVEC L'ECOLE

Nous avons le souhait de développer avec les écoles un partenariat afin de travailler le lien avec la crèche. D'ailleurs, un groupe de travail en lien avec la CAF¹ a permis d'établir un document de liaison (Annexe 1) entre les établissements d'accueil et les écoles. Nous avons pu en 2023 utiliser ce document à deux reprises.

Pour une situation, nous avons pu être en lien avec une enseignante spécialisée de l'ESCALE, une unité de L'hôpital femme mère enfant. La directrice et la psychomotricienne ont pu se rendre à l'ESCALE afin de visiter les lieux et rencontrer les interlocuteurs de l'enfant accueilli à la crèche. En retour, nous avons accueilli des professionnelles de l'ESCALE pour qu'il puisse découvrir la crèche, et ainsi adapter l'accompagnement du jeune garçon. Fin décembre, un rendez-vous a eu lieu à l'école maternelle Berthelot à Villeurbanne, afin de rédiger ensemble le GEVASCO pour compléter et appuyer la demande d'aide à la MDPH. Les familles sont très démunies face à toutes les démarches administratives, et elles ont besoin de soutien et d'accompagnement.

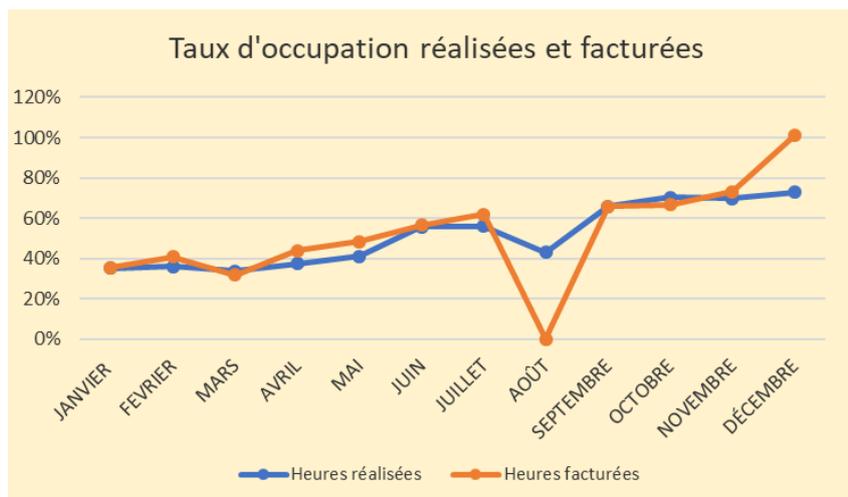
¹ CAF : Caisse d'allocation familiale

L'ACTIVITE

L'activité 2023 a été encore grandement impactée par les problématiques de recrutement.

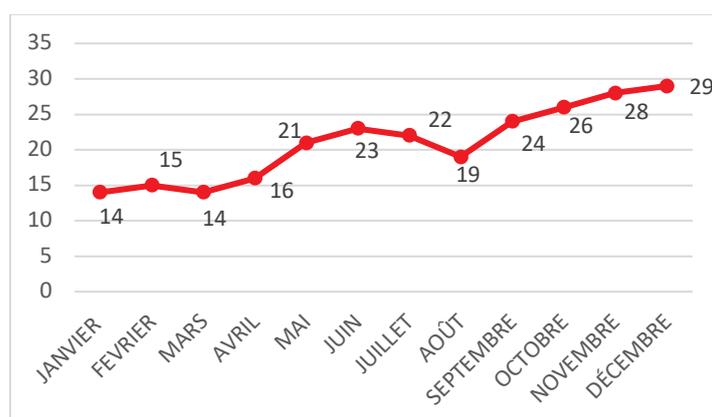
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

TAUX D'OCCUPATION



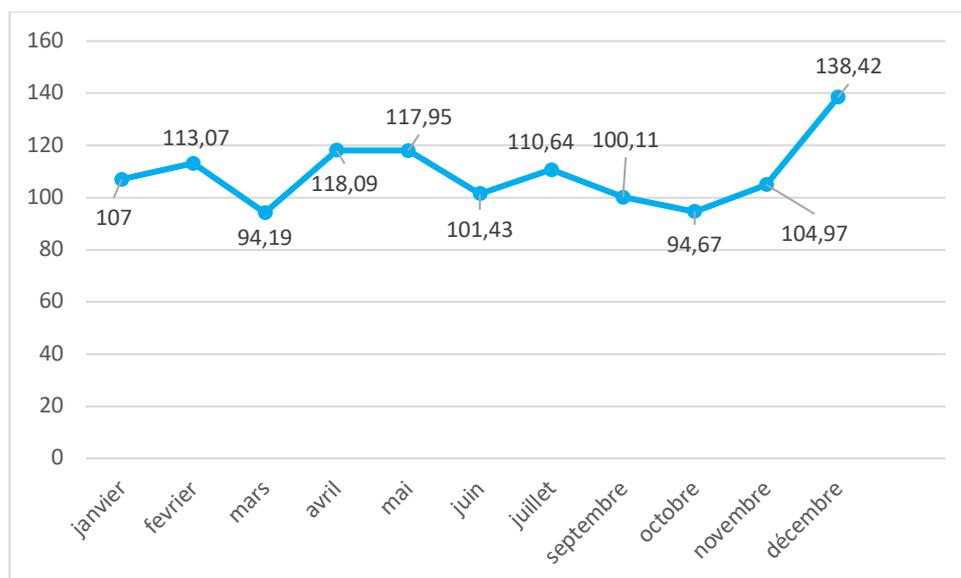
Les baisses de facturation du mois d'Aout s'explique par l'absence de facturation ce mois puisque les factures sont lissées hors la fermeture estivale.

NOMBRE D'INSCRITS



On peut très clairement constater la progression des accueils tout au long de l'année en fonction des recrutements des professionnelles.

TAUX DE FACTURATION



Si le taux de facturation a pu durant toute l'année être plutôt satisfaisant, nous avons enregistré un taux de facturation de 107,35% en fin d'année ; ce qui ne permettra pas de d'obtenir le meilleur taux de PSU pour 0,35% d'écart. Ce taux de facturation s'explique par des absences nombreuses et non justifiées des enfants. Une communication a été faite aux familles pour les sensibiliser à la conséquence des absences non justifiées. Une réflexion est aussi en cours sur la modification du règlement de fonctionnement.

LES ACTIVITES RECURRENTES

Comme pour les adultes, la journée d'un enfant à la crèche ne se déroule jamais de la même façon. Néanmoins, la journée est rythmée par des temps forts : accueil, repas, siestes, jeux, les changes et soins d'hygiène. Ces différents moments sont les principaux repères de l'enfant, qui lui permettent de s'adapter à la vie en collectivité. Nous vous proposons de découvrir les grandes étapes d'une journée à la crèche.

PERIODE D'ADAPTATION : LES PREMIERS PAS A LA CRECHE

La période d'adaptation est la première étape lors de l'arrivée d'un enfant à la crèche. C'est une période de transition en douceur où chacun peut se rencontrer, se connaître et échanger. L'enfant va découvrir ainsi son nouvel environnement. Les parents rencontrent l'équipe de la crèche et les professionnels apprendront à connaître les habitudes de vie de l'enfant.

La séparation se fait progressivement. Généralement, il faut prévoir 1 à 2 semaines d'adaptation. Néanmoins, chaque famille, chaque enfant est unique ! Ainsi, la semaine d'adaptation est proposée d'une manière personnalisée à chaque famille en fonction du rythme et des besoins de chacun.

L'ACCUEIL DU MATIN A LA CRECHE

Une journée type à la crèche commence et se termine toujours par le même rituel : un échange individualisé entre les parents et les professionnels de la crèche. On parle alors de « transmissions ». Ces moments d'échanges assurent la continuité entre la maison et la crèche. Les professionnels de la crèche posent des questions sur la soirée, la nuit et le réveil de l'enfant. Ainsi, cela leur permettra de comprendre ce qui s'est passé à la maison et d'anticiper les éventuels besoins de l'enfant à la crèche (mauvaises nuits, poussées dentaires...).

JOURNEE A LA CRECHE : LES ACTIVITES PROPOSEES

A la crèche, tout au long de la journée, différents types d'activités sont proposés aux enfants afin d'accompagner leur développement : activités de motricité, d'éveil corporel, activités cognitives et sensorielles... Les activités sont adaptées en fonctions des besoins des enfants. Musique, comptines, lecture, jeux libres, sorties jardin, ateliers... Les activités pédagogiques en crèche sont variées ! L'aménagement est soigneusement pensé pour pouvoir se réunir en petits groupes ou en accès libre. Toutes les activités sont proposées sans aucune obligation de participation. Si l'enfant ne veut pas participer, ou s'il veut juste regarder, essayer puis s'arrêter, il est totalement libre de faire ce qu'il préfère. La crèche dispose d'un espace extérieur qui permet aux enfants de prendre l'air. Les sorties sont proposées régulièrement, et l'été les enfants peuvent choisir de sortir ou de rentrer à leur guise.

LE REPAS A LA CRECHE

Pour les repas à la crèche, les menus sont élaborés par une nutritionniste spécialisée de la société API, en fonction des besoins nutritionnels et physiologiques des enfants de moins de 3 ans. Tous les jours, les repas sont livrés à froid, par le prestataire, avec uniquement des produits locaux. Les menus se composent d'aliments de saison ainsi que de fruits et de légumes, riches en minéraux et en vitamines dont les enfants ont besoin pour leur développement. Les menus sont affichés pour les familles via le tableau d'affichage de la crèche. A l'heure du goûter, pour recharger les batteries, les crèches proposent des collations équilibrées : produits laitiers (yaourts, fromages secs, fromages blancs, etc.), de fruits (coupés en cubes pour les plus grands et en compote pour les plus jeunes) et de boissons non sucrées (lait ou eau).

LA SIESTE A LA CRECHE

A la crèche, la sieste se fait dans un dortoir collectif. Chaque enfant dispose de son propre lit et d'un casier individuel. Différents types de lits sont proposés : lits à barreaux, matelas mousse, couchettes... En termes de sommeil, chaque enfant a des besoins et un rythme qui lui sont propres. L'équipe de la crèche connaît bien les signes de fatigue chez les jeunes enfants. Dès la période d'adaptation, elle veille à ce qu'ils puissent se reposer en cas de besoin et cela même en dehors de l'heure habituelle de la sieste. Les réveils sont également échelonnés selon les besoins et les rythmes de chaque enfant.

FIN DE JOURNEE A LA CRECHE ET TRANSMISSIONS

A la fin de la journée, c'est l'heure des retrouvailles ! On raconte les activités des enfants, anecdotes, progrès, ce qu'il a mangé, ses humeurs, les heures de coucher et de réveil, voire la qualité de ses selles... C'est également un moment privilégié avec les professionnelles de la crèche où les parents n'hésitent pas à poser des questions !

LES PROJETS DE L'ANNEE

PROJET DE PARTENARIAT AVEC LE JARDIN DE JEANNE

La nature, c'est important pour tous et particulièrement pour les jeunes enfants. C'est acquis désormais et c'est d'ailleurs rappelé par la Charte nationale d'accueil du jeune enfant (Cf Annexe 2), texte qui a désormais force de loi. L'observation de notre environnement naturel est alors un précieux outil. Les expériences les plus fortes sont atteintes grâce à la création de liens directs avec ces éléments naturels, en particulier les interactions multi-sensorielles. La nature elle-même peut devenir une salle d'exploration pour les tout-petits. Les sorties en plein air, que ce soit dans un parc local ou simplement dans le jardin de la crèche, offrent de précieuses opportunités d'apprentissage. Les enfants peuvent explorer la faune et la flore, observer les insectes, et découvrir les merveilles de la nature.

Afin de développer ces temps d'exploration, une convention a été signée entre la crèche PEPILOU et le jardin de Jeanne à Villeurbanne.

- Visite du jardin avec un groupe d'enfants en juin

Un groupe de 4 grands a visité le Jardin de Jeanne pendant une matinée. Une maman et ses 2 fils nous ont rejoint pour participer à ce petit temps là. Colette, une de vos bénévoles nous a accueilli et présenté le jardin. Les enfants et nous-mêmes avons découvert le compost, les plantes, les différentes parcelles de terrain. Les enfants ont pu participer en arrosant les plantes, en remuant le compost à l'aide d'un outil. Les enfants étaient très intéressés et très demandeurs pour participer. Cette matinée a été un moment de partage et de découverte tant pour les enfants que pour nous les adultes. Nous avons pu partager un pique-nique avant de revenir à la crèche les yeux pleins d'étoiles.



2 bénévoles, Sandrine et Colette sont venues nous accompagner et nous aider à réaliser nos premières plantations dans le jardin de la crèche. Un petit groupe de 5 enfants (les plus grands). Nous avons préparé en amont notre jardin avec un gros pot, notre bac et l'achat de terreau et de fleurs. Sandrine et Collette sont venues avec des outils de jardin ainsi que des fraisiers, des petits pois et des fèves. L'objectif de cet atelier était de planter nos premiers semis pour les voir se développer au printemps. Dans un premier temps, les enfants ont travaillé la terre avec des cuillères, leurs mains ainsi que des outils. Par la suite, ils ont planté les fèves et des fraisiers dans le fond du jardin ; les petits pois et fraisiers dans le bac et les fleurs dans le gros pot. Les enfants ont été acteurs de cet atelier et ont pu amener un peu de nature et de renouveau dans notre jardin.



PROJET ATELIER LECTURE

« Les livres, c'est comme des gens, ils sont tous différents ! Il y en a des petits, des gros, des très sérieux, des incompréhensibles, des légers, des jeunes, des vieux, des pâles, des colorés, des discrets, des rigolos, des ennuyeux ou au contraire des passionnants !

Mais ils ont tous un point commun, ils ont quelque chose à nous raconter, à nous transmettre, ne serait-ce même qu'à travers une petite comptine ou une petite chanson.

Nous sommes tous des passeurs d'histoires et les enfants, quant à eux, beaucoup plus tard, à leur tour, prendront la suite ».

Eric Delavigne, Bibliothécaire, Rennes

L'équipe a souhaité mettre en avant la lecture via un premier atelier coanimé par une intervenante bénévole.

Les parents étaient invités à partager ce moment 1 maman ont pu participer.



TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

REUNION PARENTS

□ 4 avril 2023

Une première réunion a été proposée aux parents dans le but de rencontrer les nouvelles professionnelles, et faire part des projets. Le but étant également de rassurer les familles sur la pérennité du projet.

□ Septembre 2023

Réunion de rentrée, temps d'échanges parents / professionnelles. Malgré la communication de l'évènement et les rappels, toute l'équipe a été déçue du manque de mobilisation des familles. Cette absence de participation renforce la sensation de n'être qu'un mode de garde, et la non-reconnaissance de leur métier.

CAFE PARENTS

Plusieurs cafés parents ont été proposés de 16h30 à 18h00 durant l'année 2023. Cette plage horaire permet aux parents de s'arrêter un court instant ou plus en venant récupérer son enfant le soir.

Deux cafés parents ont été à thème. L'un sur l'alimentation, en présence du Pédiatre de la crèche, et un sur la psychomotricité libre. Ce dernier a d'ailleurs permis d'élaborer un petit flyer sur « A la crèche, comment je m'habille ? » pour faciliter la motricité (Cf Annexe 3) ;

Ces temps d'échanges permettent de se rencontrer, d'informer, de partager des difficultés d'être parents, et des expériences ou réussites.

FETE DE L'ETE

Fin juillet, les familles étaient invitées à partager un moment festif avec les professionnels et leurs enfants.

Chacun a pu apporter et partager des mets, qui pour certains nous ont fait voyager. Cette fin de journée de juillet a été un vrai succès, de beaux temps d'échange et de partage.

CONFERENCE

Le besoin d'accompagnement à la parentalité sont repérés lors des échanges avec les familles, mais également avec les partenaires ou professionnelles de terrain. Le constat commun met en évidence que les parents peuvent connaître un sentiment d'isolement face à leurs difficultés. La pression de la société envers les parents est forte ; « être de bons parents » semble beaucoup plus fort que par le passé. Nous avons donc voulu prendre soins de ces parents sous pression !

En décembre, nous avons pu, en partenariat avec la Maison Sociale de Cyprien les Brosses, organiser une conférence sur : « Le burn-out parental, on en parle, ». Cette conférence était gratuite, et animée par Christine Klein. Malheureusement, nous n'avons pas eu les retours attendus. Peu de parents se sont mobilisés. Est-ce qu'ils étaient prêts à prendre du temps pour eux ? Est-ce la fin de l'année qui n'était pas un bon moment ? Les

parents présents ont pu nous faire des retours très positifs et nous ont remercié pour ce moment de prise de distance nécessaire.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

VILLE DE VILLEURBANNE

La crèche Pépilou est conventionné avec la ville de Villeurbanne. Ce qui implique la participation aux commissions d'attribution des places, mais également aux concertations pour les places d'accueil occasionnel, ainsi qu'aux permanence du point information enfance qui a lieu à la Maison de Quartier tous les jeudis jusqu'à fin décembre 2023.

En février 2023, lors de la prise de poste de la Directrice, celle-ci a demandé un temps de présentation de l'organisation auprès de Mme Chassignol, coordinatrice petite enfance – responsable service accueil familles.

En mars 2023, une rencontre a été organisée pour rencontrer Mme Martineau, adjointe à la petite enfance, ainsi que Mme Dollat, directrice de la petite enfance. L'occasion d'échanger sur les préoccupations du secteur de la petite enfance. Mais également pour renouveler notre engagement à collaborer avec la ville.

En décembre 2023, nous avons sollicité Mme Martineau et Mme Caillat, la nouvelle directrice petite enfance, pour faire part de nos inquiétudes sur les baisses de subventions annoncées pour 2024. Nous avons pu échanger de manière constructive, et prévoir des temps de travail pour réfléchir ensemble (et avec les partenaires tel que la CAF) aux plans d'actions possibles.

CAF DU RHONE

RDV en mai 2023 avec Mme Gares-Cretin, conseillère territoriale.

Echanges réguliers avec les conseillers techniques.

En mars 2023, la directrice a pu participer **la Consultation territoriale sur le service public de la petite enfance** organisé à Lyon en présence de Elisabeth Laithier qui en est la Rapporteuse Générale. Cette rencontre s'est déroulée sous forme d'ateliers. L'objectif des ateliers étant d'identifier les freins au développement de l'offre et à l'accessibilité des familles et proposer des solutions à ces freins, en s'appuyant notamment sur les initiatives innovantes mises en place sur le territoire. A ce jour, malheureusement pas beaucoup de retour constructif pour améliorer la qualité d'accueil des jeunes enfants et la situation de la pénurie de personnel.

PMI

Visite de conformité en mai 2023. Cette visite a donné lieu à un échange très constructif avec Mme Bonnardel. Un plan d'action a été mis en place, il est en grande partie finalisée.

LVL MEDICAL

Dans le cadre d'un accompagnement d'un enfant porteur d'un bouton de gastrostomie, nous avons pu collaborer avec Blandine, diététicienne chez LVL médical. Lors d'une réunion d'équipe, elle est intervenue pour former l'ensemble du personnel à la surveillance et au remplacement du bouton de gastrostomie. Nous avons pu également remettre à jour le protocole d'intervention qui a été mis à disposition des équipes.

ECOLE ROCKEFELLER

Dans le cadre de l'accompagnement d'une apprentie Auxiliaire de puériculture, arrivée en octobre 2022 sur la structure, nous avons collaboré étroitement avec l'Ecole Rockefeller. Nous avons mis en œuvre un suivi et un accompagnement afin que l'apprentie AP puisse évoluer tout au long de sa formation. La jeune apprentie était très en difficultés, ce qui a demandé un temps important pour la guider et faire le lien avec le centre de formation.

Elle a terminé son apprentissage en juillet 2023. En septembre 2023, nous avons accueilli une nouvelle apprentie AP pour une période de 12 mois. L'accueil des apprenties est indispensable dans le contexte de pénurie des professionnelles. Nous sommes responsables de leurs évolutions, c'est pour cette raison que nous accordons une grande importance à prendre le temps nécessaire à l'apprentissage des métiers de la petite enfance.

En lien avec l'école Rockefeller, la directrice a également participé à un temps d'échange employeurs. Ce temps ayant permis d'échanger autour des difficultés et des attentes de chacun.

L'ORGANISATION DU SERVICE

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

TRAVAUX DE MISE EN ETAT DES EVACUATIONS

Depuis plusieurs mois, la structure était confrontée à des problèmes d'évacuation. Les problèmes liés à la vétusté des canalisations entraînaient régulièrement des résurgences des eaux usées au niveau de la salle de pause des professionnels et des toilettes destinées aux familles. Des actions correctives d'urgences (pompages) ont été mises en place pour pallier à ce dysfonctionnement.

Mais il était nécessaire de prévoir des travaux de mise en conformité, que nous envisagions au mois d'août pendant la fermeture de la structure (pour éviter une fermeture au public, les travaux ne pouvant pas s'envisager en présence des enfants et des professionnelles). Lors de la dernière visite de la PMI du 28 mars 2023, Mme BONNARDEL a préconisé des travaux en urgence dans son rapport, pour des raisons d'hygiène des locaux.

Une demande de subvention dans le cadre de l'aide à l'investissement a été faite auprès de la CAF du Rhône. Après une décision favorable à cette demande, les travaux ont pu être engagés durant la fermeture estivale, la CAF finançant 80% des coûts engagés.

LA MAINTENANCE

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées selon le registre

	DATE INSTALLATION	DERNIERE INTERVENTION
VMC (annuelle)	Mise en service octobre 2016	27/10/2023
CTA (annuelle)	Mise en service octobre 2016	10/01/2023
Incendie (annuelle)	Mise en service octobre 2016	14/02/2023 et 25/04/2023
Électricité (annuelle)	Mise en service octobre 2016	13/02/2024
Alarme incendie (annuelle)	Mise en service octobre 2016	20/04/2023

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

Pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, la composition de l'équipe favorise un encadrement avec des professionnelles ayant des parcours différents et complémentaires. Nous avons également mis l'accent sur des recrutements de professionnelles de formation reconnue en catégorie 1 pour mettre l'accent sur le projet d'accueil spécifique de la structure. La volonté étant que le travail pluridisciplinaire apporte une richesse d'observation et de réflexion des situations, des réponses apportées.

L'année 2023 a été une année de reconstruction après une année 2022 difficile sur le plan des ressources humaines. En janvier 2022, l'équipe comptait seulement 4 professionnelles et l'absence de direction. Ce qui avait bien évidemment, a réduit l'activité et a aussi mis en silence des projets.

En février 2023, le recrutement d'une nouvelle directrice a permis les mois suivants, l'embauche de nouvelles professionnelles, dont 2 éducatrices de jeunes enfants. Au fil des mois, et des arrivées le projet a pu se reconstruire. Il aura fallu attendre septembre pour que l'équipe soit au complet comme cela est décrit dans le tableau ci-dessous (équipe au 22/12/2023) :

Equipe de la crèche PEPILOU			
FONCTION	Contrat	ETP	Diplôme
Direction	CDI	1	DE IPDE + DU DESS
Médecin	CDI	0,026	Pédiatre
Catégorie 1			
EJE	CDI	1	DE EJE
EJE	CDI	1	DE EJE
IDE	CDI	0,5	DE IDE
EJE/Psychomotricienne	CDI	0,5	DE EJE/ licence psychomotricienne
AP	CDI	1	DE AP
AP	CDI	1	DE AP
	Total	5	71,43%
Catégorie 2			
Auxiliaire de crèche	CDI	1	CAP petite enfance
Auxiliaire de crèche	CDI	1	CAP petite enfance
Auxiliaire de crèche	CDD	0	AP en apprentissage
	Total	2	28,57%
Poste lié à l'entretien de la structure			
Maitresse de maison	CDI	1	CAP petite enfance
	Total	1	
Total Auprés enfants		7	
Total équipe complète		9,026	

Les difficultés de recrutement constituent un véritable frein à l'activité et à la pérennité des projets. Cela devient préoccupant tant la pénurie perdure. Le secteur de la petite enfance souffre d'un manque de candidats qualifiés.

Les postes d'auxiliaires de puériculture et d'éducateurs de jeunes enfants sont particulièrement difficiles à pourvoir. Ces professionnels sont essentiels pour assurer un accueil de qualité aux enfants, mais leur recrutement est souvent laborieux.

Malgré un cadre de travail agréable, l'attention portée au bien-être de l'ensemble des professionnels, un projet construit, et des conditions de travail permettant la prise de congés réguliers, le taux de rotation du personnel est élevé. Les raisons peuvent être diverses : salaires peu attractifs, concurrence des salaires, conditions de travail parfois difficiles, ou encore manque de reconnaissance professionnelle. Fin décembre, à la veille de la fermeture annuelle de fin d'année, une Auxiliaire a annoncé son départ pour un poste mieux rémunéré sur une crèche municipale. Un recrutement a immédiatement été engagé.

Le turn-over a un impact négatif sur la stabilité des équipes et la continuité de l'accueil des enfants. Nous avons tous en tête que les enfants ont un besoin de stabilité pour se sentir en sécurité, et ces difficultés de recrutement mettent à mal tout le travail que nous pouvons mettre en place. Sans parler de l'activité qui baisse en fonction des professionnelles en poste.

Il devient urgent et essentiel de trouver des solutions pour attirer et fidéliser les professionnels de la petite enfance, afin d'assurer un accueil de qualité pour les tout-petits et de soutenir les familles.

TEMPS DE TRAVAIL HORS ENCADREMENT

Réunion mensuelle de 17h45 à 19h15 animée par la Directrice : toute l'équipe est réunie pour échanger autour de sujets pédagogiques et institutionnelles.

Réunion hebdomadaire : Réunion de 30 minutes qui permet de traiter les sujets organisationnels. Ces réunions sont animées par les éducatrices.

Analyse de la pratique : Pour les professionnelles de l'équipe éducative, les séances ont démarré en septembre. Elle a lieu tous les mois, animé par une psychologue via la plateforme Occélia. En décembre, a également débuté des séances d'APP à destination de la Directrice. Ces séances se déroulent en partenariat avec les Directrices de l'Association Une Souris Verte, et Eveil matin.

Temps de détachement : Les professionnelles éducatrice ou psychomotricienne ont dans leur planning des temps de détachement. Ces temps permettent la mise en place de projet, de travailler le partenariat, de rédiger des écrits pour les partenaires dans le cadre d'accueil spécifique.

MOBILITES, RECRUTEMENTS

RECRUTEMENT

Depuis février 2023 plusieurs recrutements ont été finalisés :

- Février 2023 : Poste de Direction 1ETP
- Mars 2023 : Poste EJE 1ETP
- Avril 2023 : 1 poste EJE 1ETP + 1 poste AP 1ETP
- Septembre 2023 : 1 poste IDE 0.5 ETP + 1 poste AP 1 ETP
- Décembre 2023 : suite au déménagement d'une AP, un poste AP a été recruté mais celle-ci a mis fin à sa période d'essai fin décembre pour un salaire plus attractif.

AJUSTEMENT DE POSTES

CHANGEMENT DE POSTE

Une professionnelle qui avait des difficultés sur un poste d'animateur petite enfance, et qui ne se retrouvait pas pleinement auprès des enfants a pu postuler sur l'ouverture d'un poste de maitresse de maison. Elle a changé de poste en septembre 2023, et elle semble épanouie dans ses nouvelles missions.

ACTIONS DE FORMATION

FORMATION COLLECTIVE

Une formation collective sur les représentations et les concepts autour du handicap a eu lieu fin aout 2023. Ce module de formation permet de réfléchir sur les notions de handicap, mais également d'accessibilité, d'autonomie, d'égalité et d'équité, et d'intégration et d'inclusion. Nous avons pu ensemble nous questionner sur les représentations à ce sujet. L'équipe étant nouvelle, ce temps de travail commun facilitera l'accueil de l'enfant à besoins spécifiques.

Formation collective incendie, avec bac à feu et sensibilisation à l'évacuation.

FORMATION INDIVIDUELLE

2 professionnelles ont pu bénéficier d'une formation individuelle de 3 jours sur le thème : **Accueillir un enfant en situation de handicap**. Cette formation vise à permettre aux professionnels d'acquérir des compétences en vue d'accueillir des enfants en situation de handicap dans les structures de droit commun.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Penser son projet d'établissement et/ou ses pratiques professionnelles pour un accueil inclusif, en prenant en compte le cadre législatif et réglementaire.
- Accompagner le parcours de l'enfant en s'appuyant sur les compétences parentales et professionnelles du réseau.
- Mettre en place un environnement capacitant pour accueillir tous les enfants quels que soient leurs besoins.

Participation aux journées de la vulnérabilité de Rockefeller : 2 professionnelles ont pu assister à ces 2 journées. Au programme : notions et enjeux, prévention au sein des familles, prévention en dehors du cercle familial.

Club RH petite enfance : La directrice a participé au club RH petite enfance animé par Lyon Métropole, et financé par la CAF. Les sujets abordés étaient les suivants : le recrutement, la QVCT, le management et la communication.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

Pour 2024, l'objectif est de travailler sur 3 axes indissociables pour la réussite du projet.

- La stabilité de l'équipe,
- La dynamique de projet,
- L'équilibre financier de la structure.

POURUIVRE UNE DYNAMIQUE DE STABILITE

PERENNISER LA STABILITE DE L'EQUIPE EN TRAVAILLANT ENSEMBLE

Sans une stabilité dans l'équipe éducative, il semble difficile de projeter des objectifs pérennes pour la structure. C'est un défi quotidien dans un secteur où le manque de reconnaissance ne favorise pas ou plus les vocations. Des axes de travail seront au cœur de nos pratiques :

La cohésion

Il s'agit de former ou renforcer le collectif, de créer de la solidarité et de la transversalité, de fluidifier les relations et la communication et agir comme « UN TOUT » uni au service d'un but commun et de valeurs partagées.

Créer une meilleure compréhension mutuelle,

Partager un socle de valeurs communes et traiter en général des modes de communication, de circulation de l'information, de feedback, de régulation des désaccords voire de résolution des conflits. Un premier travail sur les règles de vie a été fait avec l'équipe (Cf annexe 4).

La cohérence

Il s'agit d'accompagner l'équipe pour permettre de construire une vision commune et de s'aligner sur un projet collectif. Il s'agira de partager des orientations stratégiques, de formaliser ensemble des objectifs et des plans d'actions et d'organiser le pilotage des résultats. Ecrire les projets en place et les pérenniser, rêver à d'autres projet qui pourraient améliorer l'accueil et les propositions faites aux enfants et aux familles.

Réécriture du projet pédagogique => L'écriture d'une mission et d'une vision commune.

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre.
Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple ² ».

² Antoine de St Exupéry

La gouvernance globale

Faciliter la définition de règles du jeu communes, de manières de travailler et de décider ensemble, de « walk the talk », revoir les instances, les temps forts, qui fait partie de quoi avec quel rôle/contribution. La clarification de la gouvernance permet en général de simplifier le fonctionnement et de le rendre plus efficace. Cela aboutit souvent à débloquer des situations délicates ou des conflits inter-service. Par ailleurs, cela permet d'améliorer la qualité des décisions et de les rendre plus efficaces. Une bonne gouvernance est un critère d'efficacité, de transparence, et d'éthique qui est très valorisé. En effet, elle est à la source d'environnements sains, équitables et stimulants pour tous.

ACTIVITES A L'EQUILIBRE

Pour assurer une pérennité à l'activité, il est essentiel que celle-ci puisse avoir un équilibre financier.

Pour cela, nous devons mettre au travail deux axes :

- Mettre en place une procédure pour que l'accueil occasionnel soit une réponse à l'absentéisme des enfants inscrits en accueil régulier. Les Educatrices de jeunes enfants seront en charge de mettre en place ce circuit. L'idée étant d'avoir une activité constante mais réfléchi pour que les enfants ne soient pas perturbés par des mouvements trop fréquents. L'idée est de privilégier les places occasionnelles aux enfants présents à temps partiel et qui souhaiteraient venir plus souvent, et avoir une liste d'enfants qui souhaitent venir à la crèche occasionnellement sans avoir de place régulière.
- Retravailler le règlement de fonctionnement, en lien avec les référents CAF, pour éviter les abus des familles qui ne préviennent pas de leurs absences ou usent des failles du règlement actuel pour disposer de semaines de congés avec seulement 5 jours de délais de prévenance.

Bien évidemment tout cela ne pourra fonctionner que grâce à une équipe stable et présente toute au long de l'année selon les effectifs prévus

DYNAMIQUE DE PROJETS

Nous envisageons de financer des projets à destination des enfants grâce à des dons privés. L'objectif étant de permettre aux professionnelles de rester focus sur les projets pour faire évoluer la qualité de l'accueil des enfants. Mais également par ce que c'est un facteur de motivation les équipes. Il est nécessaire de pouvoir sortir du quotidien de la crèche, de rêver et de faire aboutir des projets qu'elles auront construit.

Deux projets émergent cette fin d'année 2023 :

- Un projet autour de l'amélioration de l'espace extérieur afin de favoriser les sorties dans le jardin
- Un projet autour de la cuisine, avec la mise en place d'ateliers qui pourraient être partagés avec les familles

De plus, nous souhaitons poursuivre les propositions faites aux familles dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité. La poursuite des café parents mensuels, la proposition de conférence mais également d'ateliers en petits groupes (ce thème étant à développer).

ANNEXES

ANNEXE 1 : DOCUMENT DE LIAISON

Document de liaison EAJE – Assistant(e) maternel(le) - Ecole - Accueil de loisirs



Dossier confidentiel rempli par la famille et le professionnel référent Petite Enfance

NB : Ce document doit être rempli de la manière la plus exhaustive possible pour permettre d'adapter au mieux l'accueil de l'enfant.

ADMINISTRATIF :

NOM – PRENOM de l'enfant :

Né(e) le : / /

Nom – Prénom des parents ou famille d'accueil :

Composition de la fratrie (nombre, âge) :

Adresse :

Téléphone des parents ou de la famille d'accueil :

Domicile :

Portable :

Professionnel :

Mail :

SOCIALISATION ACTUELLE : (Plusieurs réponses possibles)

En famille En EAJE Chez un(e) Assistant(e) Maternel(le) Garde à domicile

Autre (à préciser)

.....

Commune d'accueil si différente du lieu d'habitation :

PROJET DE SCOLARISATION

Nom de l'école, commune :

Classe suivie :

Enseignant et/ou personne accompagnant l'enfant :

Référent périscolaire :

Autres contacts :

Si besoin et en concertation avec la famille, l'école peut-elle prendre contact avec la structure ?

Oui Non

Dispositif : Aucun AESH ULIS APADHE Autres

Type de Suivi : Aucun PMI CAMSP CMP CMPP SESSAD PCO

Autres (ex suivi kiné, hôpital ...)

Pour mieux me connaître Mon prénom : Mon âge :		
Ma famille, mes animaux, mes doudous ...	Quand je ne suis pas à la maison, je suis à ...	Mes peurs, mes angoisses, mes contrariétés ...
Ce qui me rassure, me reconforte ...	Pour moi, le repas ...	Pour moi, les toilettes ...

Pour moi, communiquer c'est...	Pour me déplacer...	Pour moi, l'habillement...
Pour moi, le sommeil...		

Fiche de transmission

CENTRES D'INTERETS :

Ce que j'aime faire

Ce que j'aime moins faire :

Ce que je n'aime pas du tout faire :

Ce qui m'est difficile :

Les petits trucs et astuces :

Observations :

Autorisation parentale :

Je soussigné autorise la diffusion de ce document à toutes personnes susceptibles d'accueillir mon enfant.

A, le / /

Signature :

Rappel sur le secret professionnel (cf. PAI)

NB :

La décision de révéler des informations médicales couvertes par le secret professionnel (articles 222-13 et 22-14 du Code pénal et décrets n° 93-221 16/02/1993 et n°93-345 du 15/03/1993) appartient à la famille qui demande la mise en place d'un projet d'accueil individualisé pour son enfant atteint de troubles de la santé évoluant sur une longue période. La révélation de ces informations permet d'assurer la meilleure prise en charge de l'enfant afin que la collectivité qui l'accueille lui permette de suivre son traitement et/ou son régime et puisse intervenir en cas d'urgence. Les personnels sont eux-mêmes astreints au secret professionnel et ne transmettent entre eux que des informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Néanmoins, si la famille le juge nécessaire, elle peut adresser sous pli cacheté les informations qu'elle souhaite ne transmettre qu'à un médecin. Afin de respecter le Code de déontologie médical, aucun diagnostic médical ne peut apparaître sur ce document. Avec l'accord de la famille, toutes informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant seront jointes au projet.

ANNEXE 2 : CHARTE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **File ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-3-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

ANNEXE 3 : FLYER « A LA CRECHE, COMMENT JE M'HABILLE ? »

Être pieds nus a plusieurs bienfaits dont un meilleur appui sur le sol, des découvertes sensorielles, un développement moteur sans contraintes...

Quand il fera beau j'aimerais avoir mes jambes à l'air libre.

Enfin, je sais que l'on peut penser que si je suis pieds nus je vais tomber malade plus facilement :) Et non c'est à cause des virus !

AVEZ-VOUS DÉJÀ VU... UN PIED SANS CHAUSSURES ?

SANS CHAUSSURES, ON GAÛCHE MONNE.

CHAUSSURE LIBRE
CHAUSSURE QUI SE MISELL
PAR BESOIN DE CHAUSSURES

CHAUSSURE LIBRE
ADHÉRIENTE ET
SÉCURISÉE DE SON CORPS

HERBE
SABLE
PÉRILOUX

EXPÉRIMENTER DIFFÉRENTS SOLS -
ÉVALUER SENSATIONNEL

LES SURPRENANTS BIENFAITS DU PIED NU

A la crèche, comment je m'habille ?

5 rue Jean-Baptiste Durand, 69100 Villeurbanne
04 78 03 14 66
crechepepi@lespep69.org

5 rue Jean-Baptiste Durand, 69100 Villeurbanne
04 78 03 14 66
crechepepi@lespep69.org

A la crèche, je suis en plein développement, j'explore chaque jour de nouvelles postures et de nouvelles découvertes.

Je roule, rampe, me salis, me déplace à 4 pattes, tâtonne, essaie...

Ainsi, j'ai besoin que l'on m'habille avec des vêtements confortables car ils accompagnent mon corps tout au long de la journée dans mes besoins moteurs.

Quand je me salis, je montre à mes parents mes expérimentations de la journée :) et je leur montre aussi qu'ils ont bien fait de me mettre des vêtements faciles à laver !

Je dois me sentir à l'aise pour faire de grands mouvements !

Et oui, tout cela est essentiel pour moi !

Les professionnelles de la crèche me connaissent, m'observent, répondent au mieux à mes besoins.

De ce fait, elles vont vous donner des petits conseils sur les vêtements dans lesquels je suis le plus à l'aise pour venir à la crèche :)

Je préfère



Les bodys qui s'enfilent par la tête et permettent de m'habiller assis, (quand j'arrive à le faire par moi-même). Je serai plus confortable avec des joggings ou des leggings, qu'avec un pyjama... Cela me permettra de découvrir avec mes pieds.

Pour favoriser mon autonomie

Les vêtements simples, souples et faciles à enfiler m'encourageront à être plus actif et autonome lors des temps d'habillage, de déshabillage, et des passages aux toilettes.

Je suis gêné avec



Les chemises - les Jeans et pantalons serrés - les salopettes - les robes et jupes - et à partir de mes 18 mois les bodys

et avec des superpositions des vêtements !

Je suis beaucoup plus à l'aise avec



Des Chaussures avec scratchs - des T-shirts - des joggings ou des leggings